

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES LANDES

RECUEIL SPECIAL

DES ACTES ADMINISTRATIFS

DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS

LE DÉPARTEMENT DES LANDES

2011

N° 11

date de publication : 30 mai 2011

il est possible de consulter le RAA dans son intégralité

dans sa version papier
à la préfecture de Mont de Marsan
à la sous-préfecture de Dax

dans sa version électronique
sur le site internet de la préfecture

www.landes.gouv.fr

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....1
ARRETE N° 2011/537 FIXANT LA LISTE PREVUE AU 2° DU III DE L'ARTICLE L. 414-4 DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION, PROGRAMMES, PROJETS, MANIFESTATIONS ET
INTERVENTIONS SOUMIS A L'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 DANS LE DEPARTEMENT DES
LANDES 1

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**ARRETE N° 2011/537 FIXANT LA LISTE PREVUE AU 2° DU III DE L'ARTICLE L. 414-4 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION, PROGRAMMES, PROJETS, MANIFESTATIONS ET INTERVENTIONS SOUMIS A L'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 DANS LE DEPARTEMENT DES LANDES**

Le préfet des Landes

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

Vu la directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;

Vu la décision du 22 décembre 2009 de la Commission européenne arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil, une troisième liste actualisée des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 414-4 et suivants, R. 414-19 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 octobre 2002 portant désignation du site Natura 2000 d'Arjuzanx (zone de protection spéciale) ;

Vu l'arrêté ministériel du 4 novembre 2006 portant désignation du site Natura 2000 Champ de tir du Poteau (zone de protection spéciale) ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 novembre 2004 portant désignation du site Natura 2000 Courant d'Huchet (zone de protection spéciale) ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 novembre 2004 portant désignation du site Natura 2000 Domaine d'Orx (zone de protection spéciale) ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 avril 2006 portant désignation du site Natura 2000 Barthes de l'Adour (zone de protection spéciale) ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 juin 2006 portant désignation du site Natura 2000 Lagunes de Brocas (zone spéciale de conservation) ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2006 portant désignation du site Natura 2000 Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor (zone spéciale de conservation) ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2006 portant désignation du site Natura 2000 Zones humides de Moliets, La Prade et Moisans (zone spéciale de conservation) ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2006 portant désignation du site Natura 2000 Zone humide du Métro (zone spéciale de conservation) ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 septembre 2006 portant désignation du site Natura 2000 Tourbières de Mées (zone spéciale de conservation) ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 2006 portant désignation du site Natura 2000 Champ de tir de Captieux (zone spéciale de conservation) ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 décembre 2008 portant désignation du site Natura 2000 Etangs d'Armagnac (zone spéciale de conservation) ;

Vu l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites réunie dans sa formation « nature » en date du 9 février 2011 ;

Vu l'avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Aquitaine en date du 2 mars 2011 ;

Vu l'accord du général commandant la région terre Sud-Ouest en date du 27 avril 2011 ;

Considérant les débats et les avis formulés dans le cadre de l'instance de concertation pour la gestion du réseau Natura 2000 réunie le 7 octobre 2010 ;

Considérant l'état des données issues des documents d'objectifs opérationnels ou en cours d'élaboration ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Landes ;

ARRETE

ARTICLE 1ER - La liste locale prévue au 2° du III de l'article L. 414-4 du code de l'environnement des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000 est la suivante :

1°) Les travaux et aménagements soumis à permis d'aménager au titre des articles L. 421-2 et R. 421-19 à R. 421-22 du code de l'urbanisme, dès lors que leur réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur du périmètre d'un site Natura 2000 et sur le territoire d'une commune qui n'est pas couverte par un document d'urbanisme ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 ou d'une évaluation environnementale réalisée en application de l'article L. 122-4 du code de l'environnement.

2°) La réalisation de constructions soumises à permis de construire au titre des articles L. 421-1, R. 421-1 et R. 421-14 à R. 421-16 du code de l'urbanisme situées en tout ou partie à l'intérieur du périmètre d'un site Natura 2000 dès lors :

qu'elles sont situées sur le territoire d'une commune dotée d'une carte communale ou soumise au règlement national d'urbanisme (RNU) ;

ou qu'elles sont situées sur le territoire d'une commune dotée d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan d'occupation des sols (POS), et dans une zone entrant dans l'une des catégories suivantes :

zones à « urbaniser » (AU pour les PLU et NA ou NB pour les POS) ;

zones naturelles ou forestières (N pour les PLU et ND pour les POS) et agricoles (A pour les PLU et NC pour les POS).

Deux cas d'exception s'appliquent à ce schéma :

ces constructions sont réalisées dans le cadre d'un permis d'aménager ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura

2000 ;

ces constructions sont situées sur le territoire d'une commune couverte par un PLU ou une carte communale ayant fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 ou d'une évaluation environnementale réalisée en application de l'article L. 122-4 du code de l'environnement.

3°) La construction de canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques visées par l'arrêté du 4 août 2006 portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques dès lors que leur réalisation est prévue en tout ou partie à l'intérieur du périmètre d'un site Natura 2000.

4°) La création de zones de développement éolien autorisées au titre de l'article 10-1 de la loi n° 2000-108 du 10 février 2000 modifiée relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

5°) L'inscription d'un nouvel itinéraire au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) élaboré dans les conditions fixées par l'article L. 361 du code de l'environnement et la modification d'un itinéraire déjà inscrit au PDIPR, dès lors que cet itinéraire est localisé en tout ou partie dans un site Natura 2000.

6°) L'inscription d'un espace, site ou itinéraire (ESI) au plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) élaboré dans les conditions fixées par l'article L. 311-3 du code du sport ainsi que la modification d'un ESI déjà inscrit au PDESI, dès lors que cet ESI est localisé en tout ou partie dans un site Natura 2000.

7°) La création et la mise en service d'hélistations à terre soumises à autorisation en application de l'arrêté du 6 mai 1995 relatif aux aérodromes et autres emplacements utilisés par les hélicoptères.

8°) La création de plates-formes d'envol ou d'atterrissage d'aérodynes soumises à autorisation au titre des articles D. 132-8 à D. 132-12 du code de l'aviation civile :

- plates-formes soumises à autorisation au titre de l'article 5 de l'arrêté du 13 mars 1986 fixant les conditions dans lesquelles les aérodynes ultralégers motorisés, ou ULM, peuvent atterrir ou décoller ailleurs que sur un aérodrome ;
- plates-formes soumises à autorisation au titre de l'article 5 de l'arrêté du 20 février 1986 fixant les conditions dans lesquelles les planeurs lancés par les treuils peuvent atterrir et décoller ailleurs que sur un aérodrome ;
- plates-formes soumises à autorisation au titre de l'article 5 de l'arrêté du 20 février 1986 fixant les conditions dans lesquelles les aérostats non dirigeables peuvent atterrir et décoller ;
- hydrosurfaces soumises à autorisation au titre de l'article 6 de l'arrêté du 13 mars 1986 fixant les conditions dans lesquelles les hydravions peuvent atterrir et décoller sur un plan d'eau autre qu'une hydrobase.

9°) Les fouilles archéologiques terrestres soumises à autorisation au titre de l'article L. 531-1 du code du patrimoine dès lors qu'elles sont prévues en tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000.

10°) Les dispositions relatives aux stockages et modalités de dépollution des milieux terrestres, comprises dans le volet POLMAR-Terre du Plan ORSEC départemental, encadré par l'instruction du 4 mars 2002 relative à la lutte contre les pollutions marines.

Ce dispositif s'applique aux sites Natura 2000 listés dans l'annexe jointe au présent arrêté et sur tout le territoire départemental.

ARTICLE 2 – Les dispositions prévues par le présent arrêté prendront effet le premier jour du quatrième mois suivant la date de publication au recueil des actes administratifs des services de l'Etat dans le département des Landes.

ARTICLE 3 – Le secrétaire général de la préfecture des Landes, le sous-préfet de l'arrondissement de Dax, le directeur départemental des territoires et de la mer, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, le chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat dans le département des Landes, diffusé dans les mairies et porté à la connaissance du public par tout moyen adapté, et au moins par une insertion dans un journal diffusé dans le département.

Mont de Marsan, le 23 mai 2011.

Le Préfet,

Evence RICHARD

RESEAU NATURA 2000
 ETAT D'AVANCEMENT DANS LE DEPARTEMENT DES LANDES

1. – Directive 92/43/CEE Habitats

26 sites (1) : 5 zones spéciales de conservation (ZSC) et 21 sites d'importance communautaire (SIC) en cours de désignation en ZSC

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZSC	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7200693	Vallée du Ciron (Gironde – Landes – Lot-et-Garonne)		3 637	145	Préfet de la Gironde coordonnateur Association Ciron Nature désignée en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 20/07/2001) Comité de pilotage local (COFIL) installé le 02/10/2003 à Bommes (Gironde) <i>DOCOB validé le 07/07/2006 à Lerm-et-Musset (Gironde)</i> <i>Association Ciron Nature désignée pour l'animation de la mise en œuvre (CPL du 06/11/2008 à Villandraut)</i> <i>CPL réuni le 13/01/2011 à Noaillan (Gironde) : bilan 2009 et 2010 et perspectives 2011 - charte Natura 2000</i>
FR7200710	Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan-Plage (Gironde – Landes)		785	360	Préfet des Landes coordonnateur Office National des Forêts (ONF) candidat pour l'élaboration du DOCOB (Lettre du 7 mai 2010)

N.B. : Possibilité de téléchargement des documents d'objectifs à l'adresse suivante : <http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr/natura2000/natura2000docob.htm>

.../...

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZSC	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7200711	Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-Plage à Vieux-Boucau		593	593	ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 04/12/2001) COPIL installé le 20/01/2003 à Capbreton DOCOB validé le 21/12/2004 à Seignosse ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'animation de la mise en œuvre du DOCOB (convention du 31/03/2006) <i>Contrats : ONF (14/11/2006) - Conseil Général des Landes (28/04/2008 : opération expérimentale de nettoyage manuel sélectif de la plage)</i> <i>COPIL réuni le 19/06/2008 à Seignosse pour le bilan 2007 et les actions 2008 – Mise en place d'un comité restreint de suivi réuni les 08/12/2009 à Mimizan et 07/04/2010 à Capbreton</i> <i>COPIL réuni le 30/09/2010 à Tarnos : bilan de l'animation - validation de la charte Natura 2000 et du principe de révision du DOCOB - Comité technique du 08/11/2010 à Lit-et-Mixe</i>
FR7200712	Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor	21/08/2006 (JORF du 02/09/2006)	176	176	ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 04/12/2001) COPIL installé le 20/01/2003 à Capbreton DOCOB validé le 21/12/2004 à Seignosse ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'animation de la mise en œuvre du DOCOB (convention du 31/03/2006) <i>COPIL réuni le 19/06/2008 à Seignosse pour le bilan 2007 et les actions 2008 – Mise en place d'un comité restreint de suivi réuni le 07/04/2010 à Capbreton</i> <i>COPIL réuni le 30/09/2010 à Tarnos : bilan de l'animation - validation de la charte Natura 2000 et du principe de révision du DOCOB - Comité technique du 08/11/2010 à Lit-et-Mixe</i>

.../...

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZSC	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7200713	Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos		439	439	ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 04/12/2001) COPIL installé le 20/01/2003 à Capbreton DOCOB validé le 21/12/2004 à Seignosse ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'animation de la mise en œuvre du DOCOB (convention du 31/03/2006) Contrat signé avec l'ONF le 14/11/2006 COPIL réuni le 19/06/2008 à Seignosse pour le bilan 2007 et les actions 2008 – Mise en place d'un comité restreint de suivi réuni le 07/04/2010 à Capbreton COPIL réuni le 30/09/2010 à Tarnos : bilan de l'animation - validation de la charte Natura 2000 et du principe de révision du DOCOB - Comité technique le 08/11/2010 à Lit-et-Mixe
FR7200714	Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born (Gironde – Landes)		14 950	10 914	Préfet des Landes coordonnateur Communauté de Communes des Grands Lacs candidate pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du DOCOB (délibération du 17/12/2009) - Etude d'inventaire et de caractérisation des zones humides du bassin versant des étangs littoraux Born et Buch engagée en février 2010 par le Syndicat Mixte Géolandes dans le cadre du SAGE des étangs littoraux Born et Buch et du DOCOB (tronc commun de connaissances) COPIL installé le 07/07/2010 à Sanguinet. Communauté de Communes des Grands Lacs désignée pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL
FR7200715	Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe		2 188	2 188	Association Marensin Nature candidate pour l'élaboration du DOCOB

.../...

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZSC	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7200716	Zones humides de l'étang de Léon		1 283	1 283	<i>COPIL installé le 14/03/2007 à Tosse pour l'élaboration du DOCOB - Association Marensin Nature désignée en qualité d'opérateur technique (convention du 23/07/2008) Rapport de diagnostic validé par le COPIL du 03/02/2010 à Léon</i>
FR7200717	Zones humides de l'arrière dune du Marensin		1 383	1 383	<i>COPIL installé le 14/03/2007 à Tosse pour l'élaboration du DOCOB - Association Marensin Nature désignée en qualité d'opérateur technique (convention du 23/07/2008) Rapport de diagnostic validé par le COPIL du 03/02/2010 à Léon</i>
FR7200718	Zones humides de Moliets, La Prade et Moïsans	21/08/2006 (JORF du 02/09/2006)	100	100	<i>COPIL installé le 14/03/2007 à Tosse pour l'élaboration du DOCOB - Association Marensin Nature désignée en qualité d'opérateur technique (convention du 23/07/2008) Rapport de diagnostic validé par le COPIL du 03/02/2010</i>
FR7200719	Zones humides associées au Marais d'Orx		988	988	Site propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) et classé pour partie en réserve naturelle nationale (RNN) – Plans de gestion RNN et CELRL - <i>COPIL installé le 01/07/2008 à la Maison du Marais à Labenne - Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels désigné pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL (convention du 03/04/2009) Diagnostic en cours d'achèvement</i>

.../...

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZSC	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7200720	Barthes de l'Adour		12 810	12 810	Association Barthes Nature désignée en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 03/12/2002) COPIL installé le 12/03/2003 à Saubusse DOCOB validé le 13/12/2006 à Tercis-les-Bains Réunion du COPIL le 21/03/2007 à Saubusse pour la mise en œuvre du DOCOB Association Barthes Nature désignée en qualité d'animateur technique (convention du 23/07/2008) Bilan de l'animation de la mise en oeuvre du DOCOB et projet de charte Natura 2000 à présenter au COPIL
FR7200721	Vallées de la Grande et de la Petite Leyre (Gironde – Landes)		5 686	2 331	Préfet des Landes coordonnateur Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 15/11/2001) COPIL installé le 14/11/2002 à Sabres DOCOB validé le 12/10/2005 à Pissos PNRLG désigné en qualité d'opérateur pour le suivi de la mise en œuvre du DOCOB (convention du 29/03/2006) Présentation du bilan de l'animation au COPIL réuni le 02/02/2010 à Sore et validation de la charte Natura 2000 annexée au DOCOB validé le 12/10/2005 – PNRLG désigné pour l'animation de la mise en oeuvre du DOCOB et la présidence du COPIL

.../...

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZSC	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7200722	Réseau hydrographique des affluents de la Midouze		4 914	4 914	Association Midouze Nature désignée en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 17/11/2004) COPIL installé le 16/03/2005 à Pouydesseaux DOCOB validé le 07/12/2006 à Bélis COPIL réuni le 20/03/2007 à Saint-Avit pour la mise en œuvre du DOCOB - Association Midouze Nature désignée en qualité d'animateur technique (convention du 23/07/2008) Bilan de l'animation de la mise en oeuvre du DOCOB et projet de charte Natura 2000 à présenter au COPIL
FR7200723	Champ de Tir de Captieux (Gironde – Landes)	10/11/2006 (JORF du 24/11/2006)	9 284	4 735	Préfet des Landes coordonnateur ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 31/03/2006) Installation du COPIL le 14/11/2007 dans les locaux du Champ de Tir et Polygone d'Essais (CTPE) de Captieux à Retjons DOCOB validé le 11/12/2008 au Camp de Captieux – ONF désigné pour l'animation de la mise en œuvre – DOCOB approuvé le 29/06/2009 – Convention d'animation du 21/12/2009 - Réunion du COPIL le 21/04/2010 au Camp de Captieux pour la mise en œuvre du DOCOB. Signature de la charte Natura 2000 annexée au DOCOB entre le Préfet, l'Armée et l'ONF

.../...

N° Union	Dénomination du site	Désignation en	Superficie	Superficie	Document d'objectifs
----------	----------------------	----------------	------------	------------	----------------------

européenne		ZSC	globale estimée en ha	départementale estimée en ha	(DOCOB)
FR7200724	L'Adour (Landes – Pyrénées-Atlantiques)		2 100	2 037	Préfet des Landes coordonnateur <i>Installation du COPIL le 21/01/2009 à Pey</i> <i>Institution Adour désignée pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL (convention du 09/06/2009)</i> <i>COPIL réuni le 03/07/2009 à Téthieu pour le lancement de l'élaboration du DOCOB : mise en place d'un bureau restreint de suivi réuni le 14/10/2009 à Mont-de-Marsan</i> <i>Réunion plénière du COPIL le 21/06/2010 à Souprosse pour l'état d'avancement du diagnostic</i> <i>Bureau de suivi réuni le 15/12/2010 à Mont-de-Marsan : point sur les enjeux et objectifs - DOCOB et charte Natura 2000 validés le 24/05/2011 à Pontonx-sur-l'Adour</i>
FR7200725	Zone humide du Métro	21/08/2006 (JORF du 02/09/2006)	159	159	<i>COPIL installé le 02/12/2010 à Tarnos - Commune de Tarnos désignée pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL.</i>
FR7200727	Tourbières de Mées	22/08/2006 (JORF du 02/09/2006)	97	97	Commune de Mées désignée en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 26/12/2002) COPIL installé le 15/01/2003 à Mées <i>DOCOB validé le 22/04/2004 à Mées</i> <i>Commune de Mées désignée en qualité d'opérateur pour l'animation de la mise en œuvre du DOCOB (convention du 25/04/2006)</i> <i>Contrats signés le 15/12/2006 et le 28/04/2008 avec le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) d'Aquitaine, opérateur technique associé et gestionnaire par convention avec la commune)</i> <i>Bilan de l'animation présenté au COPIL du 29/01/2010 à Mées – Commune de Mées désignée pour l'animation et la présidence du COPIL</i>

.../...

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZSC	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7200728	Lagunes de Brocas	27/05/2009 (JORF du 23/06/2009)	6	6	Préfet de Gironde coordonnateur PNRLG désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 17/07/2001) COPIL installé le 22/01/2003 à Saint-Magne (Gironde) DOCOB validé le 28/04/2004 à Saint-Symphorien (Gironde) PNRLG désigné en qualité d'opérateur pour l'animation de la mise en œuvre du DOCOB (convention du 28/02/2006) Bilan de l'animation présenté au COPIL du 13/04/2010 à Saint-Magne (Gironde). PNRLG désigné pour l'animation de la mise en oeuvre du DOCOB et la présidence du COPIL
FR7200741	La Gélise (Gers – Landes – Lot-et-Garonne)		3 815	763	Préfet de Lot-et-Garonne coordonnateur COPIL installé le 26/03/2010 à Sainte-Maure-de-Peyriac (Lot-et-Garonne) - Syndicat Mixte du Pays d'Albret désigné pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL
FR7200771	Coteaux de Pimbo, de Geaune, de Boueilh et de Castelnaud (Coteaux du Tursan)		1 236	1 236	COPIL installé le 02/06/2006 à Geaune Département des Landes désigné pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL (convention du 11/02/3008) DOCOB validé le 25/06/2009 à Geaune COPIL réuni le 03/06/2010 à Pimbo : Département des Landes désigné pour l'animation de la mise en oeuvre du DOCOB et la présidence du COPIL – Validation de la charte annexée au DOCOB-Convention d'animation du 12/07/2010
FR7200781	Gave de Pau (Landes – Pyrénées-Atlantiques ^o)		9 147	222	Préfet des Pyrénées-Atlantiques coordonnateur

.../...

N° Union	Dénomination du site	Désignation en	Superficie	Superficie	Document d'objectifs
----------	----------------------	----------------	------------	------------	----------------------

européenne		ZSC	globale estimée en ha	départementale estimée en ha	(DOCOB)
FR7200789	La Bidouze (cours d'eau) (Landes – Pyrénées-Atlantiques)		2 550	26	Préfet des Pyrénées-Atlantiques coordonnateur
FR7200791	Le Gave d'Oloron (cours d'eau) et Marais de Labastide-Villefranche (Landes – Pyrénées-Atlantiques)		2 450	145	Préfet des Pyrénées-Atlantiques coordonnateur
FR7200806	Réseau hydrographique du Midou et du Ludon (Gers – Landes)		6 533	1 960	Préfet des Landes coordonnateur <i>Sursis à statuer de l'Institution Adour concernant la maîtrise d'ouvrage du DOCOB (Juillet 2008) – Délibération du 19/07/2010 de l'Institution Adour décidant de lever le sursis à statuer en renonçant à être le porteur du DOCOB</i> , de préconiser qu'une autre structure soit sollicitée par l'Etat (collectivité ou groupement de collectivités) et de demander à faire partie du comité de pilotage pour veiller à la cohérence avec les objectifs du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Midouze <i>Renoncement de Le Marsan Agglomération identifiée comme candidat potentiel pour le portage du DOCOB</i> <i>Candidatures de l'ADASEA du Gers et de Midouze Nature</i>
FR7300891	Etangs d'Armagnac (Gers – Landes)	26/12/2008 (JORF du 20/01/2009)	1 030	9	Préfet du Gers coordonnateur ADASEA du Gers désignée en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB CPL installé le 24/01/2000 à la Préfecture du Gers à Auch <i>DOCOB validé le 01/07/2003 à Manciet (Gers)</i> <i>ADASEA du Gers désignée en qualité d'opérateur pour l'animation de la mise en œuvre du DOCOB</i>

(1) Sites d'importance communautaire : liste initiale pour la région biogéographique atlantique arrêtée par décision du 7 décembre 2004 de la Commission européenne, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil (Journal officiel de l'Union européenne – JOUE – du 29 décembre 2004) – Première liste actualisée arrêtée par décision du 12 novembre 2007 (JOUE du 15 janvier 2008) – Deuxième liste actualisée arrêtée par décision du 12 décembre 2008 (JOUE du 13 février 2009) – Troisième liste actualisée arrêté par décision du 22 décembre 2009 (JOUE du 2 février 2010) - Superficie globale estimée dans le département des Landes : 50 019 ha

.../...

2. – Directive 79/409/CEE Oiseaux (Zones de protection spéciale – ZPS)

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZPS	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7210031	Courant d'Huchet	26/10/2004 (JORF du 10/11/2004)	656	656	Site classé en réserve naturelle nationale par décret n° 81-889 du 29/09/1981 - Plan de gestion transitoire 2005 – 2007 de la réserve naturelle approuvé par arrêté préfectoral du 2 février 2005 <i>COPIL installé le 14/03/2007 à Tosse pour l'élaboration du DOCOB</i> <i>Association Marensin Nature désignée en qualité d'opérateur technique (convention du 23/07/2008)</i> <i>Rapport de diagnostic validé par le COPIL du 03/02/2010 à Léon</i>
FR7210063	Domaine d'Orx	26/10/2004 (JORF du 10/11/2004)	775	775	Site classé en réserve naturelle nationale par décret n° 95-148 du 08/02/1995 – Plan de gestion transitoire 2005 – 2007 de la réserve naturelle approuvé par arrêté préfectoral du 2 février 2005 Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels candidat pour l'élaboration du DOCOB <i>COPIL installé le 01/07/2008 à la Maison du Marais à Labenne – Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels désigné pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL (convention 03/04/2009)</i> <i>Diagnostic validé par le COPIL réuni le 02/07/2010 à Labenne</i>

.../...

N° Union européenne	Dénomination du site	Désignation en ZPS	Superficie globale estimée en ha	Superficie départementale estimée en ha	Document d'objectifs (DOCOB)
FR7210077	Barthes de l'Adour (Landes – Pyrénées-Atlantiques)	12/04/2006 (JORF du 21/04/2006)	15 651	14 086	Préfet des Landes coordonnateur <i>Pays Adour Landes Océanes candidat pour l'élaboration du DOCOB en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes (délibération du 11/03/2010 – Lettre de candidature du 16/04/2010)</i> <i>COPIL installé le 26/11/2010 à Sainte-Marie-de-Gosse - Pays Adour Landes Océanes désigné pour l'élaboration du DOCOB et la présidence du COPIL</i>
FR7210078	Champ de Tir du Poteau (Landes – Gironde)	20/10/2004 (JORF du 04/11/2004)	12 200	6 710	Préfet des Landes coordonnateur ONF désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 31/03/2006) COPIL installé le 31/05/2006 à Lencouacq <i>DOCOB validé le 11/12/2008 au Camp de Captieux – ONF désigné pour l'animation de la mise en œuvre- DOCOB approuvé le 29/06/2009 – Convention d'animation du 21/12/2009 - Réunion du COPIL le 21/04/2010 au Camp de Captieux pour la mise en œuvre du DOCOB – Signature de la charte Natura 2000 annexée au DOCOB entre le Préfet, l'Armée et l'ONF</i>
FR7212001	Arjuzanx	18/10/2002 (JORF du 17/11/2002)	2 119	2 119	Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels (SMGMN) désigné en qualité d'opérateur pour l'élaboration du DOCOB (convention du 03/02/2006) COPIL installé le 15/03/2006 à Arjuzanx <i>DOCOB validé le 15/10/2007 à Morcenx</i> <i>DOCOB approuvé le 05/12/2007</i> <i>SMGMN désigné pour l'animation de la mise en œuvre (convention du 23/07/2008)</i> <i>Contrats signés le 28/04/2008 avec le SMGMN</i>

Superficie globale estimée dans le département des Landes : **24 346 ha**

.../...

Natura 2000 en mer (Façade atlantique)

Région	Code site Natura 2000	Nom	Extension ou nouveau site	Mixte ou marin	pSIC ou ZPS	Présidence	Opérateur	COFIL	DOCOB	Nombre d'ha
PM	7200813	Plateau aquitain et landais	Nouveau	MA	ZPS	Etat	CRPMS/AAMP	A créer	A élaborer	124 522

Situation départementale du réseau Natura 2000 :

- **31 sites terrestres**, dont **26 au titre de la directive Habitats** (zones spéciales de conservation – ZSC) et **5 au titre de la directive Oiseaux** (zones de protection spéciale – ZPS), et **1 site marin au titre de la directive Oiseaux** (ZPS en cours de désignation)
- **23 comités de pilotage (COFIL)** en place, dont un pour trois sites dunaires
- **14 documents d'objectifs (DOCOB) validés** : Dunes (3), Tourbières de Mées, Vallées de la Grande et de la Petite Leyre, Lagunes de Brocas, Vallée du Ciron, Réseau hydrographique des affluents de la Midouze, Barthes de l'Adour (directive Habitats), Champ de tir de Captieux (directive Habitats), Champ de tir du Poteau (directive oiseaux), Lagunes de Brocas, Arjuzanx, Coteaux du Tursan, Etangs d'Armagnac
- **8 documents d'objectifs en cours d'élaboration**, dont 4 lancés en 2007 (Zones humides du Marensin), 2 en 2008 (Marais d'Orx), 1 en 2009 (Adour), 2 en 2010 (La Gélise – Zones humides de l'arrière dune du pays de Born), et **2 en voie d'engagement** (Zone humide du Métro - Barthes de l'Adour au titre de la directive Oiseaux)
- **3 documents d'objectifs à engager d'ici le premier semestre 2011, à la charge du préfet des Landes** : Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan-Plage, Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe, Réseau hydrographique du Midou et du Ludon
- Site marin Plateau Aquitain et Landais (directive Oiseaux) en cours de désignation
- **Partenaires impliqués pour l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'objectifs** : Conseil Général des Landes (Coteaux du Tursan), Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (Leyre, Lagunes), Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels (Arjuzanx, Marais d'Orx), Commune de Mées (Tourbières), Institution Adour (Adour), Communauté de Communes des Grands Lacs (Zones humides de l'arrière dune du pays de Born), Armée (Camp de Captieux), Office National des Forêts (Dunes, Camp de Captieux), Landes Nature (partenariat général avec les associations locales adhérentes), Barthes Nature (Barthes de l'Adour), Midouze Nature (Midouze), Marensin Nature (Zones humides du Marensin), Pays Adour Landes Océanes, en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes (ZPS des Barthes de l'Adour), Commune de Tarnos (Zone humide du Métro)
- **Partenaires candidats ou pressentis pour l'élaboration et la mise en œuvre des documents d'objectifs à engager** : Office National des Forêts (Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan-Plage), Marensin Nature (Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe - ADASEA du Gers et Midouze Nature (Réseau hydrographique du Midou et du Ludon)

Natura 2000 dans les Landes – Listes des sites

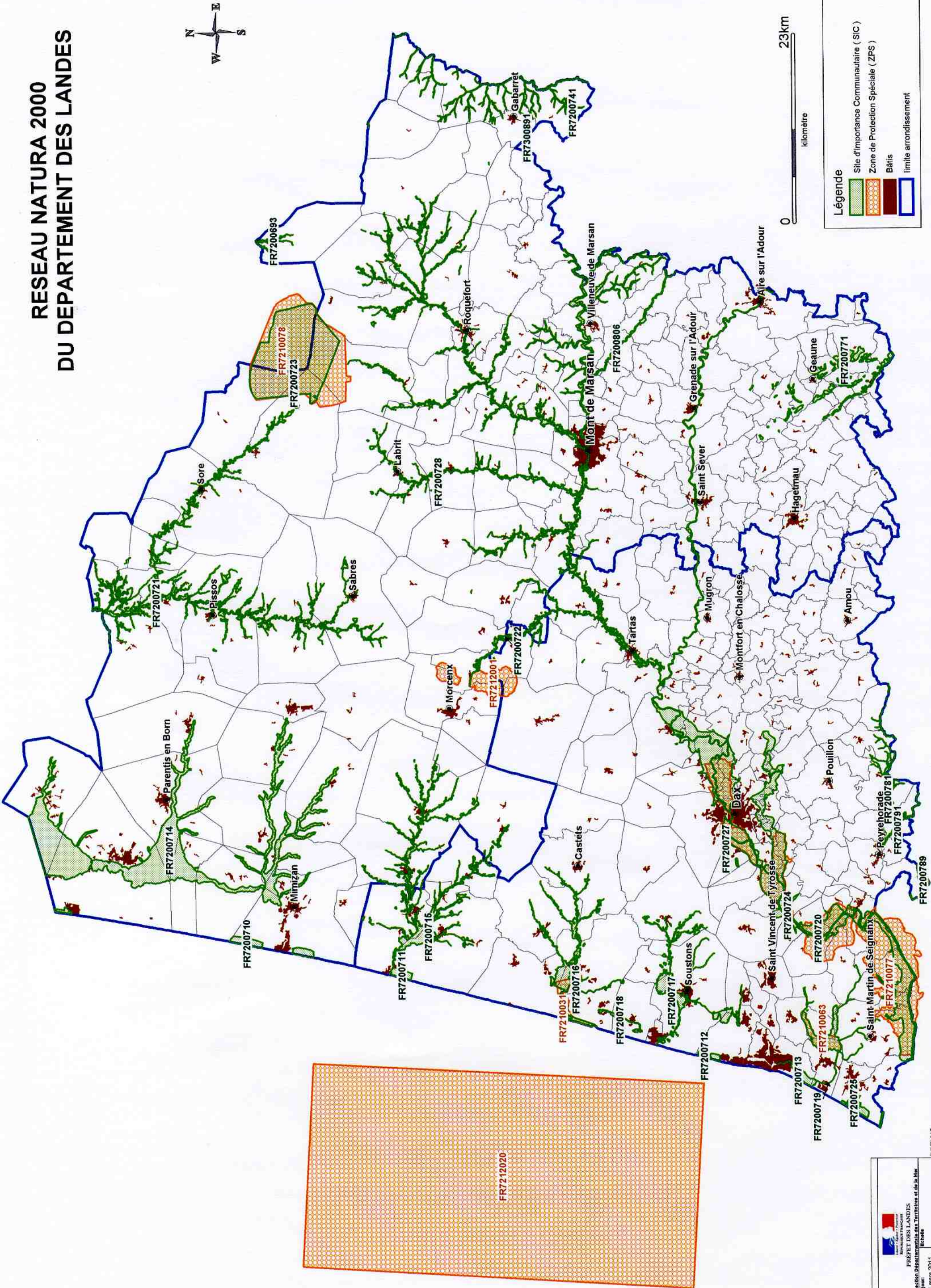
Directive 92/43/CEE Habitats (SIC et ZSC)

FR7200693	Vallée du Ciron (SIC)
FR7200710	Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan-Plage (SIC)
FR7200711	Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-Plage à Vieux-Boucau (SIC)
FR7200712	Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor (ZSC – AM du 21/08/2006 – JORF du 02/09/2006)
FR7200713	Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos (SIC)
FR7200714	Zones humides de l'arrière dune du Pays de Born (SIC)
FR7200715	Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe (SIC)
FR7200716	Zones humides de l'étang de Léon (SIC)
FR7200717	Zones humides de l'arrière dune du Marensin (SIC)
FR7200718	Zones humides de Moliets, La Prade et Moisans (ZSC – AM du 21/08/2006 – JORF du 02/09/2006)
FR7200719	Zones humides associées au Marais d'Orx (SIC)
FR7200720	Barthes de l'Adour (SIC)
FR7200721	Vallées de la Grande et de la Petite Leyre (SIC)
FR7200722	Réseau hydrographique des affluents de la Midouze (SIC)
FR7200723	Champ de Tir de Captieux (ZSC – AM du 10/11/2006 – JORF du 24/11/2006)
FR7200724	L'Adour (SIC)
FR7200725	Zone humide du Métro (ZSC – AM du 21/08/2006 – JORF du 02/09/2006)
FR7200727	Tourbière de Mées (ZSC – AM du 22/08/2006 – JORF du 02/09/2006)
FR7200728	Lagunes de Brocas (ZSC – AM du 27/05/2009 – JORF du 23/06/2009)
FR7200741	La Gélise (SIC)
FR7200771	Coteaux de Pimbo, de Geaune, de Boueilh et de Castelnau (SIC)
FR7200781	Gave de Pau (SIC)
FR7200789	La Bidouze (cours d'eau) (SIC)
FR7200791	Le Gave d'Oloron (cours d'eau) et Marais de Labastide-Villefranche (SIC)
FR7200806	Réseau hydrographique du Midou et du Ludon (SIC)
FR7300891	Etangs d'Armagnac (ZSC – AM du 26/12/2008 – JORF du 20/01/2009)

Directive 79/409/CEE Oiseaux (ZPS)

FR7210031	Courant d'Huchet (AM du 26/10/2004 – JORF du 10/11/2004)
FR7210063	Domaine d'Orx (AM du 26/10/2004 – JORF du 10/11/2004)
FR7210077	Barthes de l'Adour (AM du 12/04/2006 – JORF du 21/04/2006)
FR7210078	Champ de Tir du Poteau (AM du 20/10/2004 – JORF du 04/11/2004)
FR7212001	Arjuzanx (AM du 18/10/2002 – JORF du 17/11/2002)

RESEAU NATURA 2000 DU DEPARTEMENT DES LANDES



Légende

- Site d'Importance Communautaire (SIC)
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- Bâtis
- limite arrondissement

Logo of the Prefecture of Landes

Préfecture des Landes
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Mars 2011

Source: INPN, mise à jour 09/2010
Réalisation: MOT/SNF
Source: Rd cartogr@GN

DOTM40
Source: INPN, mise à jour 09/2010
Réalisation: MOT/SNF
Source: Rd cartogr@GN